

PROCÈS-VERBAL DE LA TÉLÉCONFÉRENCE DE L'EXÉCUTIF NATIONAL
Tenue le mardi 21 avril 2020
de 19 h à 21 h

PRÉSENTS

Kevin King, président national
 Andrew Shaver, vice-président exécutif national
 Daniel Toutant, vice-président national aux droits de la personne
 Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique
 Diane Levola, vice-présidente régionale, Ontario
 Yvon Beaudoin, vice-président régional, Québec
 Virginia Noble, vice-présidente régionale, Ottawa (CT)
 Cindy D'Alessio, vice-présidente régionale, Gatineau (CT)
 Martin Kaminski, vice-président régional, Manitoba
 Sandra Ahenakew, vice-présidente régionale, Saskatchewan
 Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
 Rose Touhey, vice-présidente régionale, Hors Canada
 Franco Picciano, directeur, Services aux membres et relations de travail
 Georges St-Jean, directeur, Administration et finances
 Greg McNamara, agent de communications et de recherche
 Aurélie McDonald, agente de communications et de recherche
 Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et au VPEN
 Ateau Zola, adjointe exécutive à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

ABSENTS

Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)
 Shirley Torres, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon

1. Ouverture

Le confrère Kevin King déclare la séance par téléconférence ouverte à 19 h.

Le confrère Kevin King cède la présidence au confrère Daniel Toutant.

Le confrère Daniel Toutant assume la présidence.

Les confrères Kevin King et Brother Andrew se récusent de la séance.

P/A/A Angela Decker et Yvon Beaudoin

QUE l'Exécutif national passe à la séance plénière du comité.

SÉANCE À HUIS CLOS

L'Exécutif national aborde une question disciplinaire liée à un appel.

FIN DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

P/A/A Angela Decker et Yvon Beaudoin

QUE l'Exécutif national mette fin à la séance à huis clos.

Les confrères Kevin King et Andrew Shaver se joignent à la réunion.

Le confrère Daniel Toutant cède la présidence au confrère Kevin King.

Le confrère Kevin King assume la présidence.

1) Rapport du Comité disciplinaire de l'EN

Le comité recommande la résolution au dossier suivante :

P/A Diane Levola et Yvon Beaudoin

QUE le Comité disciplinaire reçoive, dans le cadre de ses activités habituelles, un rapport écrit à jour sur toutes les plaintes reçues par le SEN et sur le statut de chaque plainte.

***Vote enregistré 1 : ADOPTÉ**

P/A Diane Levola et Yvon Beaudoin

QUE l'Exécutif national reçoive une liste de toutes les plaintes actives reçues par le SEN de 2017 à 2020, laquelle indique le statut de l'enquête correspondant à chaque plainte, d'ici la soirée du jeudi 23 avril 2020, et qu'une séance à huis clos soit prévue à ce moment-là aux fins de l'examen du rapport en question.

***Vote enregistré 2 : ADOPTÉ**

P/A Diane Levola et Yvon Beaudoin

QUE le rapport du Comité disciplinaire soit adopté dans son ensemble.

***Vote enregistré 3 : ADOPTÉ**

2) Motion pour suspendre l'article 9 du Règlement interne 5

P/A Jaison Van Tine et Angela Decker

Par l'entremise de son Exécutif national, le Syndicat des employées et employés nationaux suspendra temporairement l'application de l'article 9 du Règlement interne 5 aux sections locales qui n'ont pas présenté leurs états financiers 2019 et continuera autrement de verser la partie remboursable des cotisations aux sections locales, même si les états financiers 2019 de celles-ci n'ont pas été examinés et approuvés.

***Vote enregistré 4 : ADOPTÉ**

Divers

Le confrère Daniel Toutant fournit les faits saillants de la réunion du Comité des droits de la personne de l'AFPC.

Le confrère Kevin King annonce que la Conférence Équité de l'AFPC, prévue en octobre 2020, est reportée jusqu'à nouvel ordre.

PAUSE

PROCÈS-VERBAL DE LA TÉLÉCONFÉRENCE DE L'EXÉCUTIF NATIONAL
Tenue le jeudi 23 avril 2020
de 19 h à 21 h

PRÉSENTS

Kevin King, président national
 Andrew Shaver, vice-président exécutif national
 Daniel Toutant, vice-président national aux droits de la personne
 Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique
 Diane Levola, vice-présidente régionale, Ontario
 Yvon Beaudoin, vice-président régional, Québec
 Virginia Noble, vice-présidente régionale, Ottawa (CT)
 Cindy D'Alessio, vice-présidente régionale, Gatineau (CT)
 Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)
 Martin Kaminski, vice-président régional, Manitoba
 Sandra Ahenakew, vice-présidente régionale, Saskatchewan
 Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut

Shirley Torres, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon
 Rose Touhey, vice-présidente régionale, Hors Canada
 Franco Picciano, directeur, Services aux membres et relations de travail
 Georges St-Jean, directeur, Administration et finances
 Greg McNamara, agent de communications et de recherche
 Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et au VPEN
 Ateau Zola, adjointe exécutive à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

1. Ouverture

Le confrère Kevin King déclare la séance par téléconférence ouverte à 19 h.

P/A/A Martin Kaminski et Sandra Ahenakew

QUE l'Exécutif national passe à huis clos.

SÉANCE À HUIS CLOS

L'Exécutif national traite du rapport du Comité d'enquête.

FIN DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

P/A/A Angela Decker et Cindy D'Alessio

QUE l'Exécutif national mette fin à la séance à huis clos.

1) Feuille de suivi des plaintes

P/A Diane Levola et Cindy D'Alessio

QUE, à chacune de ses réunions, l'Exécutif national reçoive une liste de toutes les plaintes actives reçues par le SEN, laquelle indique le statut de l'enquête correspondant à chaque plainte, et que cette liste soit présentée durant une séance à huis clos et contiennent les éléments suivants :

- Le nom de la ou des personnes qui ont présenté la plainte et de la ou des personnes intimées

- La date du dépôt de la plainte
- L'objet de la plainte et les renvois (Statuts et Règlements de l'AFPC, Règlement interne/Politique cités)
- Le statut actuel de la plainte
- L'issue de la plainte/de l'enquête, le cas échéant

2) ***Vote enregistré 1 : ADOPTÉ**
Comité disciplinaire de l'Exécutif national

P/A Andrew Shaver et Yvon Beaudoin

QUE le rapport du Comité d'enquête soit adopté tel que présenté.

***Vote enregistré 2 : ADOPTÉ**

P/A Andrew Shaver et Cindy D'Alessio

QU'un membre du SEN de la section locale 70125 ne puisse occuper toute fonction au sein du SEN pendant quatre ans.

***Vote enregistré 3 : ADOPTÉ à la majorité des deux tiers requise**

P/A Andrew Shaver et Diane Levola

QU'un membre de la section locale 70125 soit suspendu de son adhésion à l'AFPC et à ses organismes constitutifs pour une période de quatre ans.

***Vote enregistré 4 : ADOPTÉ à la majorité des deux tiers requise**

P/A Andrew Shaver et Yvon Beaudoin

QUE le rapport du Comité disciplinaire soit adopté dans son ensemble.

***Vote enregistré 5 : ADOPTÉ**

PAUSE
